

**Spécial rentrée Enseigne :**

# **Se faire laminer ou résister !**

## **Fusions et confusions !**

Confier la Direction de La Poste à des affairistes est dangereux particulièrement pour la stabilité sociale d'une entreprise. C'est ce qu'a fait le gouvernement en nommant Philippe Wahl président de La Poste.

Tout le monde sait aujourd'hui que Wahl a œuvré toute sa « **carrière** » pour découper les banques et les entreprises au gré des profits de leurs actionnaires (*Natixis, CDC, Caisse d'Épargne, BPCE et... la faillite de Royal Bank Of Scotland*).

A la tête de La Poste depuis fin mars 2013, il remet le couvert. Ce serait une « **nouvelle gouvernance** ». Le terme de gouvernance d'entreprise, apparu il y a une vingtaine d'années pour faire croire à une structure démocratique, est utilisé pour désigner l'articulation entre l'actionnaire et la Direction de la « **société anonyme** ».

Si l'on reste à la surface des modifications d'organigramme, on n'y comprend pas grand-chose. Le nouvel organigramme, c'est le découpage de La Poste en 5 branches : la branche « **courrier-colis-services au domicile** », la branche « **Réseau La Poste** », la branche « **La Banque Postale** », la branche « **Géopost (colis express)** », la branche « **Numérique** ».

Cela, c'est la partie « visible » pour amuser les syndicats et le personnel ! Car la « **nouvelle gouvernance** », ce n'est pas un nouvel organigramme, c'est une « **stratégie** », une « **autre logique de gestion** » économique et sociale.

Le but réel de ces affairistes est de substituer à une logique de service et notamment de service public à une logique de financiarisation par « **centres d'affaires et de profitabilité** » !

## **De la fusion au dépeçage !**

Wahl annonce deux fusions : celle du Colis et du courrier et celle du « **réseau et de la Banque Postale** ». Dans un premier temps, il y a création d'un « **management commercial unique du réseau La Poste et de la Banque postale** ».



Cette « **fusion** » va structurer et restructurer l'ensemble du réseau pour en mettre une partie (1/3) au service des profits de la Banque Postale sous l'égide de 48 « **Directions régionales** » avant de nouvelles concentrations (*nouvelles fusions ?! fermeture de bureaux en ville ?!*).

Reste le problème de l'avenir des 2/3 du réseau et des 23 centres financiers ! Il va sans dire que cette logique de gestion et cette « **stratégie** » ont une conséquence décapante sur le personnel : c'est l'instabilité chronique !

**En effet, la variable d'ajustement pour que chaque branche soit « profitable » au groupe est et sera toujours le/la salarié-e !**

**Sauf si celui-ci entend mettre son grain de sel. C'est ce que Sud PTT entend faire. Et le plus massivement possible. Il faut créer un cadre de résistance pour préserver l'avenir des postiers-ères.**



## **Le Réseau broyé !**

Depuis plusieurs années maintenant, les dirigeants de La Poste ont un rituel : réorganiser tous les bureaux les uns après les autres en diminuant sans arrêt les positions de travail de guichetiers, de GESCLI et parfois de COFI. Il en résulte à chaque fois un bricolage avec des « **gagnants** » et des « **perdants** ».

Le mouvement est toujours le même : diminuer le nombre de positions fixes, gonfler les effectifs de remplacement avec ceux qui perdent leur emploi (MRM) et ensuite supprimer ces emplois ! Les CDSP et les CHS-CT se déroulent tous les mois pour « **valider** » le résultat.

Et franchement aujourd'hui, cela nous lasse car évidemment l'essentiel (*les emplois*) n'est pas négociable pour les patrons de La Poste. C'est la raison pour laquelle SUD avait fin 2013 début 2014 lancé des préavis groupement par groupement pour mettre un petit coup d'arrêt au désastre. Avec quelques réussites diverses mais il faut savoir que sans rapport de force, sans mobilisation du personnel, la machine à broyer avance.

Et que l'on ne compte pas sur nous pour « **l'accompagner** » en participant aux instances validant ces réorganisations sans les dénoncer fermement.

Et sur des effectifs peu nombreux, enlever une demi-position, c'est déstabiliser le régime de travail et les repos du samedi. C'est aussi accroître la pénibilité au travail.

Ce qui pour SUD est inacceptable, comme est inacceptable « **l'accompagnement** » de ces réorganisations.

## **Désaccord bancaire !**

La nouvelle Direction générale du réseau « **La Poste-Direction générale des services financiers de La Poste** » a proposé un « **accord sur les métiers de conseil bancaire de La Poste** ».

**Qui est concerné ?** GESCLI-SF ; COFI 3.1 ; COFI 3.2 ; COCLI ; CSP ; CSI ; « **Chargé de développement en**

**centre financier** », CODI ; CSID ; Conseiller spécial en entreprise (DEDT) ; CFAS et CPCI.

Voilà, tous les sigles de la ligne commerciale bancaire y sont, qu'ils travaillent en bureau de poste ou en centre financier !!

A quoi cela sert ? A pas grand-chose. Pour les patrons de La Poste, c'est la volonté d'enfermer les syndicats dans des discussions à ne plus finir.

Car pendant qu'ils amusent les syndicats et le personnel par des « **chantiers** », ils vont restructurer de fond en comble le réseau (*5 piliers et stratégie 2020*) entraînant des suppressions d'emplois, des mobilités forcées et des modifications de fonction. Le principal objectif de l'accord est de modifier le rapport entre rémunération variable et rémunération fixe...

Car s'il est envisagé de presque doubler la prime de « **fonction bancaire** » de chaque catégorie, cette augmentation doit se faire à enveloppe CONSTANTE. Donc la conséquence est seulement la modification du rapport « **Rémunération Variable Bancaire** »/prime de fonction.

En clair, la prime de fonction va être plus importante, donc la RVB va baisser en flèche. Si **l'on peut se satisfaire de l'augmentation de la part fixe**, pour les dirigeants de La Poste, il ne reste plus qu'à augmenter très sérieusement les objectifs de vente exigés. Et le piège est refermé.

**Quel contenu ?** La Poste refuse d'intégrer dans la négociation de cet accord les thèmes qui sont pourtant des préoccupations quotidiennes des agents : rien sur le management, la formation, la promotion et l'évolution de carrière, la sortie du métier bancaire, les temps partiels, les conditions de travail... non !

La Poste - avec l'accord des autres organisations syndicales - renvoie tous les autres thèmes sur de futures négociations à venir ...tout en se laissant la possibilité à **défaut d'accord d'agir unilatéralement**... autant dire qu'il n'y a rien à attendre de ces futures négociations, si elle ont effectivement lieu...

**Se faire laminer ou s'organiser pour résister, il faut choisir. Nous, nous avons choisi la résistance.**



**Solidaires Unitaires Démocratiques**

BP 90055 13202 Marseille cedex 02

Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

**des Activités Postales et de Télécommunications**

Marseille, le 29 août 2014